



Compte rendu du CTL du 10 novembre 2020

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu, en audioconférence, sous la présidence de la Directrice Départementale des Finances Publiques.

I. Bilan 2019 de la formation professionnelle (pour information)

Le bilan est présenté par le responsable de la formation, il précise que le nombre d'agents est en constante diminution (300 en 2017- 270 en 2018- 256 en 2019) et qu'il convient de rattacher la baisse des chiffres à la baisse d'effectif.

En 2019, les agents ont bénéficié de 506 jours de formation (contre 925 en 2018).

Le nombre de jours de formation est en baisse de 45,03 %.

Cette baisse s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu d'e-formations à grande échelle comme SIRHIUS espace agents, PAS ou Clic'Esi comme en 2018.

L'offre de formation profite principalement aux B reflétant leur proportion au sein du département.

Le nombre d'e-formations est en diminution en 2019, s'expliquant selon le responsable par la baisse de l'offre. De plus, il est constaté que les e-formations non réalisées augmentent.

FO répond que, force est de constater, que la e-formation ne répond pas aux besoins des agents qui rencontrent toujours des difficultés à se consacrer à celles-ci sur leur lieu de travail.

De plus, la e-formation ne saurait se substituer à la formation en présentiel.

La directrice précise que certains collègues ne souhaitent pas aller suivre des formations en présentiel lorsqu'elles ne sont pas organisées en Hte Marne.

Il est à noter une baisse importante du nombre d'inscrits à la préparation aux concours (25 en 2017, 15 en 2018 et 9 en 2019) et également une nouvelle chute de 12% aux inscriptions aux concours.

FO ne s'étonne malheureusement pas de cette baisse au regard des nouvelles règles de gestion liées aux mutations et de la mise en œuvre du Nouveau Réseau de Proximité dont FO revendique le retrait.

II. Présentation du Tableau de Veille Sociale 2019 (pour information)

Une rapide présentation du TBVS est faite par la responsable des missions support. Elle rappelle que ce Tableau est un outil mis à disposition des acteurs de prévention afin d'identifier des situations à risque, de suivre leur évolution et d'agir en conséquence.

Le nombre de fiches de prévention du risque psychosocial est en baisse (-63,6 %), s'expliquant, par la baisse des réceptions physique et téléphonique, la généralisation de l'accueil personnalisé sur RDV selon la direction.

Celui-ci repose sur six indicateurs socles auxquels ont été ajoutés deux indicateurs supplémentaires.

Indicateurs socles

x Le taux de couverture des effectifs est en baisse de 1,41 % par rapport à 2018.

Cette situation résulte de l'augmentation du nombre d'agents en congé maternité, du nombre d'agents en temps partiel thérapeutique et du nombre d'agents en CLM/CLD.

x Le nombre de périodes de congés maladie de courte durée (inférieure ou égale à 5 jours) est en augmentation de 4,54 % pour 2019.

x Le nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps a augmenté de 54,32 % par rapport à 2018, soit 1169 jours de congés et/ou Jours RTT mis en CET.

FO conteste la version de la direction expliquant que cette hausse relève de choix délibéré des agents concernés et explique que l'absence de la revalorisation du point d'indice depuis plus de 10 ans pousse peut être certains collègues à opter pour l'épargne de jours en CET pour pouvoir se les faire payer.

x Le nombre des écrêtements des horaires variables est en baisse (-4,78%). Les services impactés sont souvent des services rencontrant des situations RH compliquées ou des services de petite taille.

x Le volume horaire écrêté est en hausse (12,62%) pour un total de 703,3 heures.

x Le taux de rotation des agents est en hausse (35,11 %).

La direction modère cependant cet indicateur, compte tenu des modalités de calcul, sachant que le départ d'un seul agent a mathématiquement un impact significatif dès lors que l'effectif est faible.

Même si ce fait est en effet reconnu, FO précise que des services impactés ont connu de grosses tensions au niveau RH. La réponse de la direction est qu'elle a identifié les dits services.

Indicateurs complémentaires

x Le nombre de jours d'arrêt pour congés ordinaires de maladie est en hausse de 38,23 % et s'explique par des arrêts conséquents en nombre de jours et résultant de certaines situations en lien avec le travail (peu nombreuses selon la direction) mais aussi par des situations personnelles ou de santé compliquées. Chaque fois, les leviers d'action à la disposition de la direction (médecin de prévention, action sociale...) ont été mis en œuvre.

FO alerte la direction sur le fait que l'identification d'un service ne suffit pas car force est de constater que le départ des agents dits en difficulté ne suffit pas pour résoudre les dites difficultés et demande à la direction de prendre ses responsabilités.

x Le taux de refus de participation à l'entretien professionnel est de 3,91 %. Ces refus ont été accompagnés d'un refus de signature du compte rendu d'évaluation professionnelle, démontrant de situations tendues mais identifiés par la direction.

FO insiste sur le fait que cet indicateur a toute son utilité, corroborant l'identification des services où la situation est tendue.

FO ajoute que la médiation sociale au sein de la trésorerie St Dizier collectivités n'a eu aucune utilité, que le seul accompagnement de la direction a été d'accompagner vers la sortie les collègues en difficulté et qu'elle n'a rien apporté de concret au service concerné.

La direction répond qu'elle est consciente de ce phénomène récurrent et en prend note.

FO alerte la direction sur la situation du SPF-E et évoque l'éventualité de mise en œuvre du droit de retrait des agents pour mise en danger immédiat. Elle rappelle à la direction son obligation de protéger ses agents.

La direction répond qu'elle en prend note et que la restitution de l'audit va avoir lieu.

FO incite les collègues à saisir le médecin de prévention rapidement afin que celle-ci puisse faire un rapport circonstancié à la DDFIP.

FO et Solidaires demandent la prise en compte d'un nouvel indicateur le nombre de demande de mutation en local non satisfait.

III. Ponts naturels 2021 (vote)

Les jours proposés sont les:

- vendredi 14 mai (Ascension)
- vendredi 12 novembre

	FO	Solidaires
POUR	4	1
CONTRE		
ABSTENTION		

IV. Questions diverses

- FO souhaite connaître les affectations des 4 A et 3 B stagiaires et revendique le fait que ceux-ci ne devraient pas être affectés sur des postes demandés en 2019 par des collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction. La direction répond qu'elle tiendra informée les organisations syndicales dès que le mouvement sera finalisé.
- FO demande des compléments d'informations quant à la constitution d'un vivier pour être animateur Établissement France Service. La direction répond qu'il convient de différencier les permanences effectuées par la DGFIP au sein des EFS et le recrutement d'animateurs. FO souhaite savoir si, en Haute Marne, des EFS sont demandeurs. La réponse est négative.
- FO demande si la mise à jour ou création des CET des agents concernés par un report de congés 2019 a été faite. La direction répond que la liste de tous les agents a été transmise à la Centrale qui a, normalement, procédé au versement des congés sur un CET. Elle précise que les agents n'ont peut-être pas encore la vision dans SIRHIUS.
- FO a demandé à la direction par mail vendredi 6 novembre, la possibilité d'octroyer 1 jour d'autorisation d'absence en roulement aux agents concernés par la maintenance HELIOS des 12 et 13 novembre et se félicite que notre intervention au niveau national et local ont permis d'obtenir une autorisation d'absence sur l'un des deux jours pour tous les collègues travaillant sous HELIOS.
- Concernant, la trésorerie St Dizier collectivités, les collègues en lien avec les collègues positifs doivent être testés ou le sont déjà. La direction a décidé que tous les télétravailleurs continuaient de cette manière jusque vendredi.
FO rappelle que la prise de repas dans les lieux collectifs oblige au respect de la distanciation.

Les représentants FO-DGFIP en CTL

Titulaires

Céline Lefèvre, Rachel Sugneau, Matthieu Testart et Guy Zimmerlin